

COMMUNE DE VARCES ALLIERES ET RISSET

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE RECEPTION DE LA CURE DE VARCES

La commune de Varcès Allières et Risset dispose d'une salle de réception située au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne cure, qui peut être mise à disposition :

- De particuliers varçois ou non pour organiser des événements familiaux : apéritifs de mariages, repas, anniversaires
- Des associations varçaises pour événements festifs associatifs,
- Des associations de copropriétaires et syndicats de copropriétés pour organisation de réunions, du lundi au jeudi inclus.

La capacité maximale d'accueil de cette salle est de 50 personnes. La présence d'un orchestre ou l'utilisation d'un système de sonorisation puissant ne sont pas autorisés.

Je soussigné(e), (nom et prénom du demandeur)

Adresse personnelle :
.....

Téléphone :.....

Adresse de courrier électronique :.....

Sollicite de la commune de Varcès Allières et Risset la mise à disposition de la SALLE de RECEPTION de la CURE de VARCES pour y organiser la manifestation suivante :

..... **Nombre de participants :**

Le (date) de à(heure)

OU

du..... (date) à(heure)
au.....(date) à (heure)

OU

Le (date) deà(heure)

Le (date) deà(heure)

Le(date) deà(heure)

SOIT :jours de location

NB : la manifestation doit impérativement être terminée à 1 H du matin pour libération des locaux, nettoyage compris, dès 2 H

Le

Signature du Demandeur :

Important : la présente demande ne présume pas d'une réponse positive de la commune qui se réserve le droit de donner une suite favorable ou non à cette demande. En cas d'acceptation de la demande, il sera transmis au demandeur la convention de mise à disposition de la salle à retourner en mairie, au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation, complétée, signée et accompagnée des pièces nécessaires à la constitution du dossier (cf liste sur convention).